

LE FONTANILOIS

FÉVRIER 2019



MUNICIPALITÉ
CÉRÉMONIE
DES VŒUX 2019

CONCOURS
OBJECTIF PHOTO :
FAITES-NOUS RIRE !

ÉLECTIONS
RÉFORME ÉLECTORALE :
CE QUI CHANGE

@ ville-fontanilfr

f facebook.com/VilleFontanil

 le Fontanil
Cornillon

INFOS MUNICIPALES

CITOYENNETÉ

PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus sont à votre écoute et répondent à vos questions. Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous en contactant le secrétariat. Des permanences sont également organisées chaque premier mercredi du mois, à partir de 18 h sur rendez-vous. Les prochaines permanences :

- **Mercredi 6 février 2019**

- **Mercredi 6 mars 2019**

Les adjoint(e)s ou conseiller(e)s municipal(e)s reçoivent également sur rendez-vous.

Secrétariat : 04 76 56 56 43 - contact@ville-fontanil.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se réunira le **mardi 12 février 2019, à 20 h** en salle du Conseil et des Mariages (5bis rue Fétola). Ces séances sont publiques. L'ordre du jour sera prochainement communiqué sur le site Internet de la Ville.

Retrouvez les délibérations votées lors du conseil municipal du 18 décembre 2018 sur le site de la Ville, rubrique « La Mairie/Vie Municipale/Délibérations ».

scannez-
moi!



VIE LOCALE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez de vous installer au Fontanil-Cornillon ? Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie afin de vous inscrire sur les listes électorales et découvrir les services proposés par la Ville.

Une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants se tiendra le **samedi 9 mars à 11 h**, à l'Espace Jean-Yves Poirier. Au cours d'un moment d'échange convivial, les Fontanillois installés **depuis septembre 2017** sur la commune seront invités à rencontrer l'équipe municipale et à découvrir les services et équipements proposés par la Ville. Un apéritif sera offert par la commune.

Inscription obligatoire au 04 76 56 56 56 **avant le 15 février 2019**.

CENTRE DE LOISIRS

INSCRIPTIONS VACANCES D'HIVER

Du 18 février au 1^{er} mars 2019

Luges et igloos seront mis en valeur ces prochaines vacances dans la programmation du centre de loisirs !

Des activités « Créer son livre », « Airboard » et « Patinoire » sont proposées en places limitées.

**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
MARDI 22 JANVIER 2019.**

Horaires d'ouverture du secrétariat :

- mardi et jeudi de 14 h à 18 h
- mercredi 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

**CENTRE DE LOISIRS
CLARETIÈRE**

6 rue du Cornillon

04 76 56 16 13 - espace-claretiere.net

ÉDITO



L'annonce de la fermeture de l'épicerie multiservices Proxi est un coup dur. Il est facile de rendre la piétonisation du centre-village responsable de ce départ, mais il est surtout l'occasion pour nous tous de nous interroger sur nos pratiques. La vie locale et commerçante se nourrit des habitudes de consommation des Fontanillois. Chacun d'entre nous a donc un rôle à jouer dans la valorisation et la préservation du dynamisme commerçant. Alors que nous étudions des propositions de reprise pour l'installation d'un nouveau commerce, je lance un appel à tous les Fontanillois pour continuer à fréquenter nos commerces de proximité, et ainsi soutenir l'essence de notre village. Nous comptons sur vous, dans l'intérêt de tous et parce que nos commerçants ont de beaux produits et services à nous offrir !

Stéphane Dupont-Ferrier
Maire du Fontanil-Cornillon

Bien Cordialement, 

SOMMAIRE

4- 15
ACTUALITÉS

16-17
ATRIUM

18
AGENDA

19
INFOS
PRATIQUES



ANIMATION

AU PLUS PRÈS DU PÈRE NOËL

Dimanche 23 décembre 2018, à deux jours de l'évènement tant attendu, **Le Père Noël a fait son apparition** un peu en avance devant de nombreux enfants émerveillés. Sous un ciel gris mais doux, **les petits Fontanillois et leurs parents se sont promenés en calèche en compagnie du bonhomme à la barbe blanche**. Des chants de Noël interprétés par les membres du comité des fêtes – association organisatrice de l'évènement – égayaient l'atmosphère.

Des friandises étaient distribuées avec un chocolat chaud pour les enfants, et un vin chaud pour les adultes. **Une tombola était également organisée** avec un panier garni à la clé (composé de produits donnés par les commerçants du village) et d'autres lots tirés au sort.



RAM

UNE GALETTE AUSSI GOURMANDE QUE CONVIVIALE

Jeudi 17 janvier 2019, **le Relais d'Assistantes Maternelles du Fontanil-cornillon (RAM)** proposait aux familles et professionnelles de la petite enfance de **partager une délicieuse galette pour fêter la nouvelle année**. Les 22 petits rois et petites reines présents ce jour-là ont dégusté avec appétit des galettes et brioches préparées par la boulangerie du village, avant de jouer en compagnie de leurs camarades, « nounous » et parents. Ce rendez-vous festif, qui convie chaque année les acteurs de la petite enfance de la commune, est **un moment très apprécié**

initié par Florence Moreau, responsable du RAM, et auquel participait Richarde De Saint-Léger, adjointe aux Solidarités et à la Petite enfance.

Rappelons que le RAM accompagne gratuitement les familles et les professionnelles de la petite enfance dans leurs pratiques quotidiennes. Les parents peuvent également y trouver des informations utiles sur les différents modes de garde proposés sur la commune.



Renseignements : Florence Moreau - 04 76 56 56 56 – ram@ville-fontanil.fr

Permanence en mairie le mercredi de 13 h 30 à 17 h. D'autres créneaux horaires possibles sur rendez-vous.

Temps collectifs le jeudi de 9 h à 11 h, salle Play Bach.

PETITE ENFANCE

LA CRÈCHE A FÊTÉ NOËL AVEC LES FAMILLES

Il y a des moments partagés qui laissent un grand sourire sur les visages. Les fêtes organisées par l'Espace Petite Enfance en font partie, **grâce à l'enthousiasme de l'équipe et à l'implication des familles**, nombreuses à répondre à ces invitations.

C'est donc à quelques jours des fêtes de fin d'année, jeudi 20 décembre 2018, que le rendez-vous avait lieu. Au programme des échanges bien sûr, mais aussi **des chants de Noël interprétés par l'équipe de la crèche** et un moment musical très apprécié orchestré par Evelyne Souza, son compagnon et leurs accordéons. **Les gâteaux et autres gourmandises apportées par les parents ont régalingé les participants.**

PAROLE


RICHARDE DE SAINT-LÉGER

adjointe en charge de la Solidarité et de la petite enfance

<< Belle réussite et beaucoup de joie auprès de « nos » petits pour la fête de fin d'année à l'Espace Petite Enfance. Le programme mis en place par l'équipe pour animer ce rendez-vous et la présence de beaucoup de parents très impliqués ont fait de cette rencontre un moment convivial et festif. Un grand merci à tous! >>



GRAND DÉBAT NATIONAL

RECUEIL DE LA PAROLE CITOYENNE

À l'initiative du Président de la République, **le Gouvernement engage un grand débat national** permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français. Son organisation bénéficie de l'appui de la Commission nationale du débat public (CNDP), autorité indépendante, créée en 1995 pour veiller au respect du droit à l'information et à la participation.

Le recueil de la parole citoyenne est proposé au Fontanil-Cornillon par l'intermédiaire d'un cahier mis à disposition du public aux horaires d'ouverture de la mairie, depuis le lundi 21 janvier 2019.

Il est demandé à chaque citoyen souhaitant contribuer au débat de dater et signer sa contribution, tout en laissant son nom et ses coordonnées de manière lisible.

CCAS

LES INSCRIPTIONS À L'OPÉRATION « SENIORS EN VACANCES » SONT OUVERTES !

Comme chaque année, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Fontanil-Cornillon** organise un séjour « **Seniors en Vacances** » en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) et la CARSAT (Caisse Assurance Retraite) pour les personnes de 65 ans et plus.

Cette année, nous vous proposons de **découvrir le Jura franco-suisse** avec hébergement au village de vacances « **Evasion Tonique** » à **VILLERS LE LAC (Doubs)**, du samedi 28 septembre au samedi 5 octobre 2019.

Les personnes intéressées qui n'ont jamais participé à ce programme peuvent retirer un dossier en mairie dès à présent.

Informations et inscriptions auprès du CCAS :

04 76 56 56 47, en matinée les lundis, mardis et jeudis.
Clôture des inscriptions le 21 février 2019. Places limitées.



EQUIPEMENTS

DE NOUVEAUX NOMS À CHOISIR... AVEC VOUS !

Vous êtes nombreux à utiliser les équipements municipaux mis à disposition des associations, notamment autour du complexe sportif. Alors que la commune travaille sur le renouvellement de sa signalétique d'information, une évolution de la désignation de certaines salles est engagée... **en tenant compte de vos idées !**

La salle Silhouette 2000

Accueillant pendant un temps un club de fitness, la salle Silhouette 2000 est depuis utilisée par des associations de danse, de gym, de théâtre, de Tai Chi ou encore de Yoga. Des activités de bien-être et de développement, dans un espace équipé de parquet et de miroirs. La recherche d'un nom plus adapté est lancée !

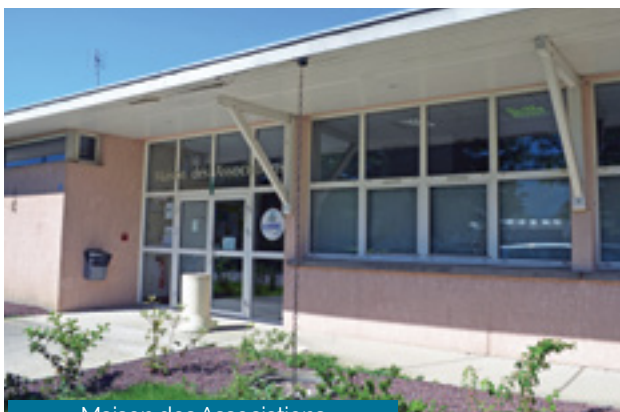
La Maison des Associations

Utilisée par le club de football, de tennis, de cyclisme et de triathlon, la Maison des Associations est utilisée essentiellement pour des activités sportives. Une idée en ce sens ?

COMMENT FAIRE ?

**Comment faut-il les désigner ?
Votre avis nous intéresse !**

Faites-nous part de vos propositions
par mail
à communication@ville-fontanil.fr
AVANT LE 28 FÉVRIER 2019.



Maison des Associations



Salle Silhouette 2000

ANIMATION

VENEZ DÉGUISÉS !

Le comité d'animation organise pour la première fois **une soirée déguisée avec repas surprise et DJ**. De quoi faire la fête, parés de vos plus beaux costumes, **samedi 9 mars 2019 à l'Espace Jean-Yves Poirier dès 19 h 30**.

Des permanences d'inscription se tiendront les mercredis 13, 20 et 27 février de 18 h à 20 h en mairie. Pensez bien à réserver !

Tarif : 25 € (entrée + repas)

Renseignements au 04 76 56 56 43.



MUSIQUE

LE LABO MUSIK'N D'JEUNS EST DE RETOUR !

Le réseau d'écoles de musique, L'Unisson, conservatoire de Saint-Egrève et Fonta Musique, l'école de musique du Fontanil-Cornillon, relance « **Labo Musik'n D'jeuns** », un stage réservé aux jeunes musiciens de 12 à 25 ans.

Pour sa 4^e édition, Labo Musik'n D'jeuns propose un **stage de musiques actuelles et/ou un stage de musique assistée par ordinateur (MAO)**, complétés par **deux concerts**.

Une expérience inédite pour les jeunes musiciens amateurs, experts, avancés ou débutants, passionnés ou curieux, et qui souhaitent vivre un stage de musique intensif et efficace !

Les stages et ateliers se déroulent dans les locaux du conservatoire L'UNISSON (Saint-Égrève) et sont encadrés par une équipe de musiciens enseignants diplômés issus des écoles de musique du Réseau.



STAGE MUSIQUES ACTUELLES

STAGE MUSIQUES ACTUELLES « 2 JOURS, 2 CONCERTS »
Samedi 6 et dimanche 7 avril 2019, de 9 h 30 à 17 h

Il permet aux participants musiciens amateurs de tous niveaux de constituer un groupe et de monter au rythme de 6 heures de musique par jour un répertoire de musiques actuelles, jazz, variété, rock, soul.

En fin de stage, deux concerts seront présentés par les stagiaires accompagnés par les professeurs.

Représentations le vendredi 12 avril 2019 à 20 h 30 à L'Atrium (Le Fontanil-Cornillon) et le samedi 8 juin 2019 à 18 h au Patio (Saint-Égrève).

Inscriptions jusqu'au 22 mars 2019 / Forfait « 2 jours, 2 concerts » : 40 € / Forfait « 2 jours, 2 concerts » + MAO : 60 €

Labo Musik'n D'jeuns est un projet original du réseau d'écoles de musique de Saint-Égrève et du Fontanil-Cornillon, financé par le Conseil Départemental de l'Isère, direction de la culture et du patrimoine, dans le cadre du soutien aux réseaux d'établissements d'enseignement artistique par bassin de vie en partenariat avec le Pôle Jeunesse de Saint-Égrève.

STAGE MAO

STAGE MAO (MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR)

Mardi 12, 19, 26 mars et 2, 9 avril 2019 de 18h30 à 20h30

Dimanche 7 avril 2019 de 14h à 18h, séance spéciale collectage sonore

Mardi 21, 28 mai et 4 juin 2019 - 18h30 à 20h30

Des séances pour découvrir le paysage actuel de la musique électronique (historique, différents courants, figures principales), connaître et savoir utiliser les principaux instruments issus de la musique électronique à travers le logiciel Ableton Live, aborder la création musicale et ses différentes composantes.

Une présentation de travaux est prévue en collaboration avec le stage de musiques actuelles lors des concerts du 12 avril à L'Atrium, (Le Fontanil-Cornillon) et du 8 juin 2019 au Patio (Saint-Égrève).

Inscriptions jusqu'au 22 février 2019 / Forfait 9 séances + présentation des travaux aux 2 concerts : 50 € / Forfait stage « 2 jours, 2 concerts » + MAO : 60 €

Dossier à télécharger sur saint-egreve.fr et à envoyer à :
L'UNISSON - Conservatoire de Musique
28 bis rue de la Gare - 38120 Saint-Égrève
04 76 75 48 63 - ecolemusique@mairie-st-egreve.fr

CIMETIÈRE

UN LIEU DE RECUEILLEMENT À PRÉSERVER

Arpenter les allées paisibles du cimetière du Fontanil-Cornillon, c'est un peu comme si l'on feuilletait les pages de l'histoire de la commune. Une histoire qui traverse les siècles puisque les plus anciennes concessions datent de 1847.

Afin de préserver cet environnement tranquille permettant aux familles de se recueillir, les services de la Ville suivent avec attention la gestion et l'entretien du cimetière.

Différents monuments funéraires composent le cimetière. Des sépultures, des columbariums, des vases-urnes et un jardin du souvenir mis en place par la municipalité pour offrir un espace de dispersion des cendres. **Ces espaces et monuments conçus pour répondre aux différentes demandes sont soumis à une réglementation.**

Il a en effet été observé en bordure des espaces concédés, et notamment autour des caves-urnes, des plantations fleuries, des arbres ou encore des ornements. Le jardin du souvenir est lui aussi concerné par ces pratiques. **Il est rappelé que ces ornements funéraires doivent être déposés dans la limite de l'espace concédé.** Leur mise en place en dehors

des emplacements prévus perturbe l'organisation des concessions, générant des difficultés d'entretien, de circulation et de gestion. **Les personnes concernées sont invitées à porter leur attention sur ces questions**, avant d'être sollicitées par les services de la Ville.

Suite à ces observations et afin d'améliorer l'aspect esthétique du jardin du souvenir dans lequel les plantations ne sont pas autorisées, **les services techniques de la Ville ont procédé à la plantation de massifs qui fleuriront au printemps prochain.**

Il est par ailleurs rappelé que la benne mise à disposition est réservée aux déchets végétaux provenant du cimetière. La présence de nombreux déchets issus des jardins des particuliers et de toute autre nature est régulièrement constatée, au détriment des usagers du cimetière.

Plus qu'un lieu de souvenir, le cimetière du Fontanil-Cornillon est **un espace en perpétuel mouvement**, dont la préservation passe par **le respect de certaines règles d'usage**. La commune remercie les familles qui porteront attention à cette information.



À NOTER

Les personnes titulaires d'une concession sont invitées **à faire part de tout changement de coordonnées aux services de la Ville**, afin qu'un suivi de leur dossier puisse être effectué efficacement dans le temps et en cas de dispositions à prendre.

ENVIRONNEMENT

MISE EN SÉCURITÉ DES MARRONNIERS DU PARC MUNICIPAL

Les trois marronniers situés au parc municipal ont vu bien des années passer. Leur âge certain – plus de 150 ans – leur confère une valeur environnementale et historique, mais nécessite également une attention particulière. Suite à la chute d'une branche, la municipalité a demandé une expertise à l'ONF afin d'évaluer l'état sanitaire et physiologique de ces arbres. Après une évaluation préconisant leur maintien, une solution permettant de minimiser tout risque pour les personnes fréquentant le parc municipal a été avancée : la pose de haubans de maintien.

Constitués de corde creuse et de gaines protectrices, les haubans permettent de limiter les risques de rupture de branches – sur un site dans ce cas précis exposé au vent – et de préserver ainsi l'arbre dans son intégrité tout en protégeant son périmètre. L'élagage qui apparaît souvent comme une solution évidente n'est pourtant pas toujours préconisé, pouvant même conduire à la condamnation des arbres manipulés. Grâce aux haubans, les marronniers du parc pourront continuer à grandir et prendre du volume en toute sécurité.

L'installation de ce dispositif aura lieu en février. Quant aux pièges à phéromones et niochirs à mésanges bleues habituellement installés pour préserver les arbres de la mineuse, un parasite néfaste, ils retrouveront leur place et leur rôle au service de la bonne santé et de la préservation des trois marronniers.



Exemple de l'installation d'un hauban.



ESPACE CLARETIÈRE

UN AMÉNAGEMENT CONSTANT

L'Espace Claretière accueille le centre de loisirs géré par l'IFAC mais aussi depuis septembre une partie de l'Espace Petite Enfance en attendant l'ouverture du nouvel équipement. Dans la continuité des aménagements régulièrement mis à jour sur le site, de nouvelles barrières ont été installées en extérieur autour des espaces de jeux. De quoi permettre aux enfants de jouer et aux professionnels de les encadrer en toute sécurité.



CÉRÉMONIE DES VOEUX À LA POPULATION

100% DES PROJETS DU MANDAT RÉALISÉS EN 2019, ET LA PETITE ENFANCE À L'HONNEUR !

La fin d'année 2018 a été particulièrement agitée avec les protestations portées par le mouvement populaire des « gilets jaunes ». Stéphane Dupont-Ferrier a choisi de consacrer les premiers mots de son discours à cette actualité nationale, qui trouve écho dans les territoires, cristallise des préoccupations et des attentes fortes, dans un contexte d'inquiétude et parfois de désespérance.

Alors que le Gouvernement lance un Grand Débat National, la commune a ouvert un cahier de « Recueil de la parole citoyenne » mis à disposition de chaque Fontanillois à l'accueil de la mairie, en formulant le vœu que « *Le Président de la République, son gouvernement et sa majorité parlementaire prennent en considération ces inquiétudes et les problématiques de nos territoires et surtout apportent des réponses très concrètes et précises aux attentes qui auront été suscitées en grand nombre par la mise en place de ce Grand Débat National.* »

Le discours s'est ensuite orienté vers la vie et le quotidien des Fontanillois. Avec en préambule des remerciements appuyés adressés à son équipe municipale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement à ses côtés au service des Fontanillois et de leur qualité de vie.

« À NOTRE NIVEAU, NOUS EFFORÇONS DE TRAVAILLER AU QUOTIDIEN POUR LES FONTANILOIS AVEC CE DISCOURS DE VÉRITÉ QUI CONSISTE À PRÉSENTER DE MANIÈRE TRANSPARENTE LES DIFFICULTÉS AUXQUELLES NOUS SOMMES CONFRONTÉS TOUT EN POURSUIVANT AVEC ÉNERGIE ET CONVICTON LA RÉALISATION DES PROJETS POUR L'AVENIR DU FONTANIL. »



Parmi les grandes réalisations de l'année 2018, Stéphane Dupont-Ferrier a cité la vidéo protection qui se déploie depuis 2017 sur la commune. Cette année, la dernière phase de l'installation des caméras permettra la couverture de l'ensemble du territoire communal, incluant les entrées de ville, le centre village, les écoles, Claretière et la zone d'activités. À ce dispositif s'ajoute la création d'une police multi-communale avec Saint-Egrève pour sécuriser les espaces publics et accompagner les habitants au quotidien.

La municipalité, dans la continuité de ses engagements, a poursuivi son action de remise en état et d'entretien du patrimoine communal existant avec notamment des travaux engagés au sein du groupe scolaire ou la réfection du mur en pierre qui longe l'Espace Jean-Yves Poirier. De travaux de mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments sont engagés depuis 2018 et sur 4 ans.

En termes de culture, l'année 2018 a été une nouvelle fois bien remplie, avec le lancement d'un concours photo suivi d'une exposition dans la rue, des expositions à l'ATRIUM, et de nombreux projets en lien avec la médiathèque, l'école de musique et tous les partenaires impliqués dans ces actions.

« L'ANNÉE 2019 S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DES PROJETS DÉJÀ ENGAGÉS PUISQUE 100% DES PROJETS DU MANDAT SERONT RÉALISÉS AVANT LA FIN DE L'ANNÉE. UNE FIERTÉ POUR NOUS! »

Cette nouvelle année sera indéniablement consacrée à la petite enfance. L'ouverture en juin prochain de la **nouvelle maison de la petite enfance** se prépare activement afin d'offrir aux jeunes Fontanillois et à leurs familles un équipement et un accueil adaptés à leurs besoins.

D'autres projets structurants seront mis en œuvre, tels que le renouvellement de la **signalétique d'intérêt local** pour rendre plus visible le centre du village piéton avec ses commerces de bouche et ses services de proximité. Cette signalétique permettra également d'indiquer l'ensemble des équipements et bâtiments publics. Mais aussi **l'aménagement de la Croix de la Rochette**, la valorisation de l'éclairage public, **l'aménagement des cabinets médicaux** en vue de l'installation espérées de médecins généralistes.

Le projet d'aménagement de la place de la Fontaine qui devait s'engager cette année avec un financement 100 % communal en relation étroite avec la Métropole, compétente en termes de voirie et d'aménagement de l'espace public, va finalement être reporté à l'année prochaine pour des raisons techniques et surtout juridiques. Des échanges seront développés dans les mois à venir avec les commerçants et les Fontanillois.

Quelques mots étaient consacrés à l'organisation territoriale et les compétences d'autres partenaires institutionnels ou privés qui concernent directement la vie quotidienne des Fontanillois.

La future piscine intercommunale ouvrira normalement au premier semestre 2020 à Saint-Egrève, quartier Fiancey, aux abords immédiats de l'arrêt de tramway. Ce nouvel équipement partagé - dont la construction est portée par le Sivom du Néron et qui est financé par le Département et l'État à hauteur de 1 million d'euros chacun - permettra d'offrir aux habitants du territoire un espace adapté et de grande qualité. Les travaux avancent vite, et l'espoir que de nouveaux partenaires viennent contribuer au financement de ce projet si nécessaire au bassin de vie ne faiblit pas.

Le déploiement de la fibre se poursuit. Si la commune n'est pas compétente en la matière, des demandes fermes ont été formulées auprès des fournisseurs pour obtenir le raccordement de la totalité du territoire communal d'ici 2020.

Le transfert de la compétence Emploi vers la Métropole, jusque-là gérée par le Sivom du Néron par le biais de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron, sera effective en 2019. L'occasion pour Stéphane Dupont-Ferrier de formuler - sur ce sujet et de façon générale - **le souhait que les projets du Fontanil-Cornillon puissent être pris en compte et portés de façon rapide et efficace dans une concertation apaisée avec la Métropole.**

Impossible d'évoquer la qualité de vie et le niveau de service rendu aux Fontanillois sans évoquer le contexte économique. Stéphane Dupont-Ferrier est revenu sur la baisse des dotations de l'État et sur la participation de la commune au redressement des finances publiques de l'État. Le Fontanil-Cornillon verse actuellement plus de 43 000 € par an à l'Etat, quand elle recevait en 2012 une dotation annuelle de 240 000 €. **Une situation difficile, mais qui est gérée par la commune sans augmentation de la fiscalité locale depuis 10 ans, et avec un désendettement en constante progression.**



« CETTE DIMINUTION DE RESSOURCES NE NOUS A PAS FAIT OUBLIER NOTRE OBJECTIF PRIORITAIRE DE DÉSENDETTEMENT. DEPUIS 2008, NOUS NOUS SOMMES DÉSENDETTÉS DE PLUS DE 2 MILLIONS D'EUROS, SOIT 24% D'ENDETTEMENT EN MOINS. NOUS N'AVONS SOUSCRIT AUCUN EMPRUNT DEPUIS 3 ANS. »

Ce discours vérité était aussi l'occasion d'évoquer un « coup dur » : la fermeture de l'épicerie multiservices Proxi. S'il est aisé d'associer ce départ à la piétonisation, Stéphane Dupont-Ferrier a rappelé **le rôle essentiel joué par les habitants du village pour préserver et faire vivre les commerces locaux**. Un appel était donc lancé aux Fontanillois afin que les commerces de proximité perdurent et fidélisent une clientèle locale pérenne.

« CE QU'ATTENDENT NOS COMMERÇANTS, C'EST VOUS LES FONTANILOIS ! OUI C'EST VOUS, C'EST NOUS QUI DEVONS INCLURE DANS NOS HABITUDES DE FAIRE TRAVAILLER NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ Ô COMBIEN IMPORTANTS POUR LA VIE DE NOTRE VILLAGE ! »

Avant de conclure et de partager un moment convivial autour de l'apéritif – composé de produits des commerçants du village – **Stéphane Dupont-Ferrier a remercié une nouvelle fois les associations et bénévoles** qui organisent chaque année de très nombreux événements. L'occasion était donnée de citer quelques prochaines manifestations à noter dans les agendas, **et de rappeler l'attention portée à tous les événements qui rassemblent les Fontanillois**, avant de souhaiter **une très belle année 2019 à chacun**.

« POUR CONCLURE CETTE CÉRÉMONIE DES VŒUX, JE TIENS EN MON NOM, AU NOM DE L'ENSEMBLE DES ÉLUS ET DU PERSONNEL À VOUS PRÉSENTER NOS MEILLEURS VŒUX DE RÉUSSITE DANS VOS PROJETS, LES PLUS GRANDS COMME LES PLUS PETITS DU QUOTIDIEN, UNE SANTÉ À TOUTE ÉPREUVE ET DU BONHEUR AUPRÈS DES VÔTRES »



Un apéritif convivial et musical, grâce à la présence d'un orchestre jazzy très apprécié.



La municipalité remercie les jeunes de la section Ados de l'Espace Claretière, qui ont assuré le service avec implication et dynamisme, sous la direction de Franck Malacour.

RETROUVEZ LE DISCOURS DE STÉPHANE DUPONT-FERRIER DANS SON INTÉGRALITÉ SUR WWW.VILLE-FONTANIL.FR, RUBRIQUE « LA MAIRIE / VŒUX 2019 »

CONCOURS

OBJECTIF PHOTO :
FAITES-NOUS RIRE !

Vous êtes passionné(e) de photographie et vous aimez les défis ?

Amateur ou professionnel, adulte ou jeune de moins de 18 ans : envoyez-nous vos clichés autour du thème « Faites-nous rire ! » et participez à la seconde édition du concours « Objectif Photo ».

Les photos primées seront exposées dans les rues du Fontanil-Cornillon.

Après une première édition très appréciée, la commune du Fontanil-Cornillon organise **un nouveau concours « Objectif Photo » à destination des photographes amateurs et professionnels du territoire.** En 2019, place à la bonne humeur ! Les participants sont invités à **« nous faire rire »**, à travers des compositions originales et amusantes.

Situations cocasses ou insolites, expressions, contextes étonnants, personnes de tous âges, animaux rigolos... **De nombreux moments de notre quotidien peuvent prêter à sourire, voire à franchement rire.** La municipalité a souhaité **valoriser ces instants de bonne humeur** pris sur le fait grâce à la photographie, afin de les partager avec le plus grand nombre.



Des clichés drôles ou attendrissants, certes, mais toujours bienveillants et respectueux seront sélectionnés à partir des propositions envoyées.

Les 24 visuels primés seront valorisés dans la rue. Imprimés sur des bâches puis installés sur les candélabres publics, les photographies constitueront ensemble une exposition offerte à la vue de tous, qui se déplacera sur les différents quartiers de la Ville de septembre 2019 à juin 2020.

À VOS APPAREILS, PRÊTS,... PHOTOGRAPHIEZ !



1 CONCOURS

2 CATÉGORIES

Générale, ouvert à tous :
amateurs ou professionnels

Jeunesse, pour les mineurs

LES DATES À RETENIR

Du 15 février au 15 mai 2019 : réception des candidatures

Juin 2019 : sélection et annonce des 24 photos sélectionnées

Septembre 2019 : Inauguration de l'exposition dans les rues du Fontanil-Cornillon

Septembre 2019 - Juin 2020 : Déplacement de l'exposition sur différents lieux de la commune

DOSSIER D'INSCRIPTION ET
RÈGLEMENT À TÉLÉCHARGER

ville-fontanil.fr

RENSEIGNEMENTS :

Mairie du Fontanil-Cornillon

Direction Culture

04 76 56 56 56

communication@ville-fontanil.fr

COMMERCE

LA PHARMACIE VOUS ACCUEILLE DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

Celle que l'on appelait la « Pharmacie du Moulin » change d'emplacement... et de nom ! Installée depuis décembre dans de nouveaux locaux Allée Charles Baudelaire, la « **Pharmacie du Fontanil** » dynamise son offre pour proposer un espace d'accueil renouvelé et optimisé. Alors que des aménagements sont encore en cours, les premières nouveautés s'installent dans les rayons : une gamme étoffée autour de la santé au naturel, une offre orthopédique spécialisée, des produits adaptés aux bébés, au capillaire... Un espace confidentialité a également été aménagé pour le confort des clients.

Située à proximité du terminus de la ligne E du tramway (Arrêt Palluel) et des cabinets médicaux en cours d'installation, la pharmacie est accessible en quelques minutes à pied du centre-village. Soucieuse de répondre au mieux aux demandes et besoins de ses clients, l'équipe de Xavier Chappuis propose de se déplacer au domicile des personnes âgées ou empêchées. De quoi permettre à tous de bénéficier du conseil et des services d'une équipe toujours aussi dynamique et accueillante.



INFOS

Pharmacie du Fontanil
1 Allée Charles Baudelaire
38120 Le Fontanil-Cornillon

04 76 75 51 48

Horaires d'ouverture :

- le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h ;
- le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h ;
- le samedi de 9 h à 12 h.

HOMMAGE

NOTRE DOYENNE NOUS A QUITTÉS

Elle allait fêter ses 106 ans cette année. **Germaine David s'est éteinte** paisiblement dans son sommeil le 1^{er} janvier 2019. **Son exceptionnelle longévité faisait le bonheur de son entourage**, très présent à ses côtés au quotidien. L'engagement sans faille et très affectueux de sa famille lui a permis de vivre dans sa maison et de couler une retraite paisible, auprès des siens.

Née à Moirans le 14 mai 1913, Germaine Barruel-Brussin emménage avec ses parents devenus cultivateurs sur la commune du Fontanil-Cornillon. Elle épouse Noël David en 1936 et part s'installer avec lui à Bourgoin-Jallieu, puis à Fontaine, où elle élève ses trois fils, Robert, Michel et Maurice. Après le décès de ses parents en 1970, Germaine David revient s'installer au Fontanil-Cornillon, pour ne jamais en repartir.

Joueuse de belotte invétérée et éternelle intrépide, **Germaine David était surtout dotée d'un caractère jovial et avait toujours le sourire**. Elle était la **doyenne de notre commune** et laissera un tendre souvenir à ses proches et amis. **C'est avec une profonde tristesse que l'ensemble du conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances à la famille David.**



ÉLECTIONS

RÉFORME ÉLECTORALE : CE QUI CHANGE

Afin de lutter contre l'abstention et de réduire le nombre de non-inscrits, **les modalités d'inscription sur les listes électorales ont été modifiées.**

Des mesures sont mises en place pour rapprocher les citoyens du processus électoral et créer un nouveau système de gestion de liste : **le répertoire électoral unique (REU)**, effectif depuis le 1^{er} janvier 2019.



ASSOUPLISSEMENT DU CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

Tenant compte de la mobilité des citoyens, **le calendrier d'inscription sur les listes électorales est assoupli :**

- **Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2020**, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées, au plus tard, le dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin.
- **À compter du 2 janvier 2020**, les demandes d'inscription pourront être déposées, au plus tard, le sixième vendredi précédant le scrutin, soit 37 jours.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription sur la liste électorale reste la même. Elle s'effectue en mairie ou sur le site www.service-public.fr en fournissant les documents suivants :

- Formulaire de demande d'inscription CERFA n° 12669*02 (disponible sur www.service-public.fr ou en mairie)
- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile. Les personnes hébergées, doivent produire un justificatif de domicile de l'hébergeur, une photocopie de sa pièce d'identité et une attestation sur l'honneur d'hébergement

CRÉATION D'UNE COMMISSION DE CONTRÔLE

Cette réforme renforce les prérogatives du maire en lui confiant la responsabilité des inscriptions et des radiations. Elle institue également **une commission de contrôle par commune**, chargée d'opérer un contrôle a posteriori et d'examiner les recours administratifs préalables qui seraient formés par les électeurs concernés.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

ET POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

Pour les élections européennes du dimanche 26 mai 2019, il sera possible de s'inscrire **jusqu'au 31 mars 2019.**

*Permanence exceptionnelle d'inscription sur les listes électorales en mairie du Fontanil-Cornillon **le samedi 30 mars 2019 de 10 h à 12 h***

LE RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE (REU), QU'EST-CE QUE C'EST ?

La nouveauté de cette réforme repose sur **la prise en charge de la gestion d'un répertoire unique par l'Institut National de la Statistique et des études économiques (INSEE)**. Toutes les listes électorales seront extraites de ce fichier, perpétuellement actualisé sur la base des inscriptions et radiations transmises par la commune.

Certaines opérations seront par ailleurs directement intégrées par l'INSEE, comme l'inscription d'office des jeunes de 18 ans ou de ceux venant d'acquérir la nationalité française, les décès ou encore les pertes de droit civique.

Chaque électeur disposera désormais d'un identifiant national mentionné sur sa carte électorale.

CCAS

PERMANENCE ADPA – AIDES À DOMICILE

Vous avez besoin d'un service d'aide à domicile (ménage, toilette, courses, etc.)

L'association ADPA (Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie) avec laquelle le CCAS de la commune a passé une convention se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les informations nécessaires. Prendre RDV au CCAS – 04 76 56 56 47.

La responsable du secteur ADPA pourra vous recevoir en mairie, ou à votre domicile.

Recrutement

Ce service, au contact des personnes, vous intéresse. Vous pouvez envoyer votre CV à ADPA, 2 rue Adolphe Muguet – 38120 Saint-Égrève, ou prendre contact au 04 38 03 02 91.

Clypartiste / Corinne Pelta

VENDREDI 8 FÉV. 2019 - 20 h - Tarif : 15 € (spectacle + repas) / 8 € (spectacle seul, sans repas)

Réservation : ACIDI - 06 59 99 99 85 - maisondulivre38@gmail.com
« Mes petits pièges inoffensifs ».

Qu'on les aime pour leurs textes ou pour leurs mélodies, ou les deux à la fois, les chansons françaises sont de petits espaces dans lesquels chacun aime à se lover, à se couler dans la chaleur des émotions joyeuses ou nostalgiques qu'elles font émerger en nous, inmanquablement.



- Soirée Cabaret -

Piano Django n°3 - Valéry Fiodorov

VENDREDI 15 FÉV. 2019 - 20 h 30 - Tarif : 10 €

Réservation : alpesconcerts.com - Infos : alasantededjango.com

Valéry Fiodorov est sans conteste l'un des meilleurs pianistes de style swing de la région. Ce soir, c'est en duo avec Laurent Courtois qu'il s'exprimera en jouant les grands standards de l'air Swing ; tous deux ayant en tête les – trop rares – morceaux que Django enregistra lui-même en duo avec, entre autres, Ivon de Bie et le violoniste Stéphane Grappelli, grand pianiste également !



- Jazz manouche -

« Noces de Sang » - Cie Artémuse

SAM. 2 & DIM. 3 MARS 2019 - 20 h 30 (sam.) / 15 h (dim.) - Tarif : 10€ - Réservation : 06 08 87 71 10 - Infos : theatre-artemuse.com

Dans une petite campagne andalouse, des noces se préparent. Mais le cortège nuptial devient funeste. Un drame se noue et s'enroule autour de deux familles dont le destin semblait irrémédiablement tracé.

L'histoire empreinte de sensualité, de violence et d'onirisme plonge le spectateur dans une tragédie intemporelle et bouleversante...
Mise en scène : Elodie DAVID



- Théâtre -

Bastien Lucas

VENDREDI 8 MARS 2019 - 20 h - Tarif : 15 € (spectacle + repas) / 8 € (spectacle seul, sans repas)

Réservation : ACIDI - 06 59 99 99 85 - maisondulivre38@gmail.com

Avant d'écrire des chansons, Bastien Lucas en a écouté beaucoup. De Francis Cabrel.

Ce soir, il replonge dans ce répertoire grand public et dans ses souvenirs personnels en même temps. En plus, pour y poser un nouveau regard, il s'interdit de toucher à la guitare pour l'explorer au piano.



- Soirée Cabaret -

« Aquallissime »

- Peinture -

DU VENDREDI 8 AU DIMANCHE 24 MARS 2019

Vernissage mardi 5 mars 2019, à 18 h 30

Permanences en présence de l'artiste :

Vendredi et samedi de 15 h à 18 h

Dimanche de 10 h à 13 h

Entrée gratuite.

« Aquareller reste une aventure.

Je commence à peindre avec des idées plus ou moins précises, chromatiques, artistiques et théoriques...

Mais rapidement, « le lâcher prise » me fait entrer dans le « pays de l'eau ».

L'éternelle magie commence ; rivières lumières, nouveaux mondes se créent devant mon regard toujours étonné.

Mes pinceaux s'agitent, densifient les pigments, ajoutent de l'eau, les tâches, les coulures, les « soit disant inconvenients » deviennent des avantages, le sujet prend son indépendance, et je deviens simple exécutant.

La « magique aquarelle » s'est mise à vivre pour mon bonheur. »

Marie-Claire MOUDRU est une artiste reconnue, membre de la Société Française d'Aquarelle. Ses œuvres lumineuses subliment la transparence, laissant naître une douce impression de subtilité.



ATRIUM

1er rue du Moulin,
au centre du village
38120 - Le Fontanil-Cornillon
Mairie - 04 76 56 56 56
contact@ville-fontanil.fr
www.ville-fontanil.fr
facebook.com/AtriumFontanil

COORDINATION CULTURELLE / EXPOSITIONS

Chloé Lafort
04 76 56 56 46
clafort@ville-fontanil.fr

ACIDI

Café Littéraire
17, rue du Rafour
38120 - Le Fontanil-Cornillon
06 59 99 99 85
maisondulivre38@gmail.com

ALPES CONCERTS

22 route de Lyon
38120 - Le Fontanil-Cornillon
04 76 23 57 09
contact@alpesconcerts.com
www.alpesconcerts.com

ÇA VA SE PASSER

Du 4 janvier au 22 février 2019

EXPOSITION DE LA MÉDIATHÈQUE

« Le Français par tous les temps »
La langue française est aussi riche de ses spécificités que de ses variantes ! Parlé dans plus de 60 pays, sur les cinq continents et par quelques 200 millions de personnes, le français n'a pas qu'une longue histoire, il a encore un bel avenir. Tout public / Infos : 04 76 56 01 88

Mercredi 6 février 2019

HEURE DU CONTE

À 10 h 30 à la médiathèque. À partir de 4 ans, sans réservation - 04 76 56 01 88

Samedi 9 février 2019

BÉBÉ BOUQUINE, BÉBÉ COMPTINE

À 10 h 30 à la médiathèque.
De 18 mois à 5 ans, sans réservation - 04 76 56 01 88

Vendredi 15 février 2019

BALADE AU CLAIR DE LUNE

Balade nocturne organisée par le comité des fêtes sur deux itinéraires (un familial et un pour bons marcheurs), d'une durée d'1 h à 1 h 30 sur le Cornillon. Rendez-vous à 18 h 30 devant l'Espace Jean-Yves Poirier pour un départ à 19 h. Au retour de la promenade, un repas campagnard sera offert dans la salle. Participation libre au profit de l'association des sclérodémiques de France (ASF). Infos : 06 38 16 55 98 - 06 43 09 96 21

Vendredi 8 mars 2019

CARNAVAL

Organisé par le comité d'animation. Départ à 9 h 30 de l'école maternelle. Déambulation, feu autour de Monsieur Carnaval, puis goûter offert au parc municipal.

Samedi 9 mars 2019

CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Espace Jean-Yves Poirier, 11 h.
Les nouveaux Fontanillois installés depuis septembre 2017 sur la commune seront invités à rencontrer l'équipe municipale et à découvrir les services et équipements proposés par la Ville. Inscription obligatoire avant le 15 février 2019. Un apéritif sera offert par la commune. Infos : 04 76 56 56 56

SOIRÉE DÉGUISÉE

Espace Jean-Yves Poirier, dès 19 h 30.
Le comité d'animation organise pour la première fois une soirée déguisée avec repas surprise et DJ. Permanences d'inscription les mercredis 13, 20 et 27 février de 18 h à 20 h en mairie. Entrée + repas : 25 €. Infos : 04 76 56 56 43

Sam. 23 & Dim. 24 mars 2019

SALON DES VINS ET DES SAVEURS

Espace Jean-Yves Poirier. Un rendez-vous gourmand autour de la dégustation / vente de vins et produits locaux. Samedi : de 12 h 30 à 21 h ; Dimanche : de 9 h 30 à 17 h. Organisé par le comité d'animation et le 2 Rochers Football Club. Informations : 06 73 28 76 85

Salon DES VINS & DES SAVEURS

23 & 24 MARS 2019

LE FONTANIL-CORNILLON
Espace Jean-Yves Poirier

Horaires
Sam. 12 h 30 - 21 h
Dim. 9 h 30 - 17 h

Entrée Gratuite

Fontanil Cornillon

Organisé par le Comité d'Animation et Les 2 Rochers Football Club

Du 24 au 26 mai 2019

STAGE INTERNATIONAL DE KARATÉ

Organisé par le Club Fontanil Karaté Motobu Ryu (FKMR). En présence de Maître Tamas Weber, ceinture noire 10^e Dan IKMA/WKF, fondateur du Sanshin-Kan International. Au gymnase Lionel Terray. Stage ouvert à tous les styles et à tous les niveaux. Places limitées, pré-inscription recommandée. Tarifs : stage complet 90 € / Stage par séance : 20 €
Informations : Alain Cartet (Président) / www.fkmr.fr / fkmrac@gmail.com

Mais aussi

UN STAGE DE ZUMBA POUR BIEN COMMENCER L'ANNÉE

La MJC organise un Stage de ZUMBA à partir du mardi 29 Janvier 2019 de 19 h 15 à 20 h 15 jusqu'au 16 avril 2019, à l'Espace Jean Yves Poirier. Démarrage du stage le mardi 29 janvier 2019. Ces activités se dérouleront pendant 10 semaines hors congés scolaires. Participation : 50 € les 10 séances. Fiche d'inscription sur www.mjc-fontanil.fr à mettre dans la boîte aux lettres de la MJC avec le chèque, sous enveloppe.

LES COUPS DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE



ROMAN JUNIOR

« Une maison pour Mona » (« Hôtel Heartwood », tome 1) de Kallie George

Sans famille, Mona la souris survit comme elle peut dans la forêt. Une nuit d'orage, elle est obligée de quitter son abri inondé par l'averse. Perdue, angoissée par le hurlement des loups et le bruit du tonnerre, elle avance bravement avec pour seul trésor sa petite valise, une coquille de noix sur laquelle est gravé un coeur. Soudain apparaît devant elle l'Hôtel Heartwood. Elle y est accueillie par un directeur bienveillant qui l'engage comme femme de ménage en échange de son hébergement. Seule ombre au tableau, Tilly qui se montre particulièrement agressive. Pourquoi ?



ROMAN ADULTE :

« La petite fille du phare » de Christophe Ferré

Le temps d'une soirée dans un pub tout proche de leur

villa située sur la côte de granit rose de Ploumanac'h, Morgane et Elouan ont laissé la garde de leur fille de 10 jours, Gaela, à son frère adolescent, Arthur. Mais au retour, un berceau vide les attend. Aucune trace d'effraction, pas de demande de rançon. À la douleur de la disparition, s'ajoute la violence du soupçon de la gendarmerie. Morgane est une mère déjà éprouvée par la perte d'un enfant, Elouan, un père souvent absent... Les pistes se multiplient mais l'enquête n'avance pas. Pourtant, près d'un mois plus tard, le miracle : Gaela est rendue à ses parents. Le soulagement l'emporte sur l'incompréhension. Sauf pour Arthur, convaincu que ce bébé n'est pas sa sœur...

MAIRIE

2 rue Fétola
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél. 04 76 56 56 56 - ville-fontanil.fr - contact@ville-fontanil.fr

CCAS

Le secrétariat du CCAS est ouvert au public tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Tél. 04 76 56 56 56

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Permanence le mercredi de 13 h 30 à 17 h en mairie et sur rendez-vous. Temps collectifs le jeudi de 9 h à 11 h, salle Play Bach.
Tél. 04 76 56 56 56 - ram@ville-fontanil.fr

ESPACE PETITE ENFANCE

5 bis rue du Palluel
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Pour tout renseignement, prendre RDV avec la directrice. Tél. 04 76 75 25 93

MÉDIATHÈQUE

5 bis rue Fétola
Ouverture le mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h, fermeture le lundi et jeudi.
Tél. 04 76 56 01 88 - mediatheque@ville-fontanil.fr - lefontanil.opac3d.f

FONTA MUSIQUE

7 rue des Écoles
Renseignements: fontamusique@gmail.com
Tél. 04 76 56 56 56

CENTRE DE LOISIRS - IFAC

Espace Claretière - 6 rue du Cornillon
Contact : Patrice MUNOZ
Tél. 04 76 56 16 13 / 06 73 41 69 70.
Ouverture du secrétariat : pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; pendant les périodes scolaires, le mardi et jeudi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30. espace-claretiere.net espace-claretiere@ifac.asso.fr

ATRIUM

1ter rue du Moulin
Tél. 04 76 56 56 56
Facebook.com/AtriumFontanil

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron (MEEN)

4 av Général de Gaulle 38120 Saint-Égrève.
Tél. 04 76 13 18 05 - www.meen-neron.com contact@meen-neron.com

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

- Grenoble Alpes Métropole 04 76 59 59 59
- Régie Assainissement 04 76 59 58 17
- Collecte ordures ménagères 08 00 50 00 27
- Déchèterie :
45 rue du Pont Noir 38120 Saint-Égrève 08 00 50 00 27
Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30.
- Régie des eaux 08 00 50 00 48
- Voirie 08 00 80 58 07

SERVICES D'URGENCE

- SAMU (appel gratuit) : 15
- Pompiers : 18 ou 112
- Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
- Gendarmerie de Voreppe : 04 76 50 22 17
- CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75
- Police Municipale : 04 76 56 53 66 - 06 82 84 65 62

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré par la même pharmacie le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30. **ATTENTION : plus de garde le soir de 19h à 20h.**
En dehors de ces heures, pour les urgences, **pharmadegarde.com** ou **3915**.

- 02 & 03 février 2019 - Phie de la Pinea

Centre Commercial «La Pinéa», 38120 Saint-Égrève, 04 76 75 43 33

- 09 & 10 février 2019 - Phie Nouvelle

121C Avenue G. Leclerc, 38120 Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 33

- 16 & 17 février 2019 - Phie de la Monta

Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69

- 23 & 24 février 2019 - Phie Casadella

61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84

- 02 & 03 mars 2019 - Phie des Charmettes

Centre Commercial «Les charmettes», - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73

- 09 & 10 mars 2019 - Phie du Fontanil

1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48

- 16 & 17 mars 2019 - Phie de Prédieu

1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67

- 23 & 24 mars 2019 - Phie chalièr

Domaine Barnave, 42 rue Saint-Robert - Saint-Égrève, 04 76 75 43 42

- 30 & 31 mars 2019 - Phie des Charmettes

Centre Commercial «Les charmettes», - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES HORS COMMUNE

DELAUTRE Théo le 29/12/2018

DÉCÈS

- BLANC Pierre le 9/12/2018
- AVOCAT Renée née DORDAIN le 23/12/2018
- FRAENCKEL Yvette née BACOU le 28/12/2018
- DI BARTOLOMEO Domenico le 31/12/2018
- DAVID Germaine née BARRUEL-BRUSSIN le 01/01/2019
- GUILLOT Augustine, née POMPÉE le 14/01/2019
- DAGRON Dominique le 15/01/2019
- COLLÉON Robert le 19/01/2019
- DARMOUSTOUE Jeanne née DAL PEZZO le 26/01/2019



DELAUTRE Théo



Carnaval

Départ 9h30 de l'école maternelle

Vendredi 8 Mars 2019

Déambulation - Feu autour de M. Carnaval
Goûter offert au parc municipal

organisé par le Comité d'Animation